



Plus que jamais nous avons besoin d'ATTAC. Sommaire :

Le plein emploi : faut-il y croire encore ? <i>Michel Berger</i>	2, 3
Tafta, un traité contre les peuples <i>Jean-Louis Michniak</i>	4
Syrie : pourquoi l'Occident s'est trompé. Un livre de F. Pichon. Notes de lecture de <i>Claude Latreille</i>	5
Agenda. Courrier des lecteurs. Organisation ATTAC 92.....	6

Bulletin d'adhésion en fin de journal

Dans ce monde qui perd ses repères, nous avons besoin d'ATTAC !

... et Attac a aussi besoin de vous !

Dès aujourd'hui, adhérez, ou renouvelez votre adhésion pour 2014 !

Si vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

30 % de votre cotisation est reversée à votre comité local (dans les Hauts de Seine, Attac 92), le solde permettant à Attac France de financer et articuler les campagnes nationales et internationales

Le prochain numéro paraîtra début novembre

Diffusez, par courriel ou sur papier... Abonnez vos parents, vos amis ! Il vous suffit de nous le demander. Faites- leur plaisir!

Avant le Tafta, le Ceta : dérégulation à tous les étages

Raoul Marc Jennar (tribune publiée dans Politis, 25 septembre)

Ce jeudi 25 septembre, à l'occasion d'un sommet entre l'Union européenne et le Canada, doit être validé un texte négocié depuis 2009 dans le plus grand secret : l'accord économique et commercial global (Ceta en anglais). Ce n'est que depuis peu, grâce à des fuites, qu'on en connaît le contenu. Il s'agit d'un document de 500 pages complété par 1000 pages d'annexes. Ni la Commission européenne ni le gouvernement français n'ont publié ce texte, qui compte 46 chapitres. Et pourtant, une nouvelle fois, force est de constater que, derrière les mots « commerce » ou « libre-échange », il s'agit de remettre en cause des choix de société fondamentaux. Lesquels devraient faire l'objet de débats non seulement dans les instances parlementaires nationales, mais au sein des peuples.

On retrouve, dans ce Ceta, une volonté générale inscrite comme objectif majeur de toutes les négociations en faveur du libre-échange depuis qu'existent les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : **déréguler**. Et ce n'est pas le préambule de l'accord qui doit faire illusion. Si on y lit, avec beaucoup de solennité, le droit des parties de réguler sur leur territoire, on ne le lira plus par la suite. Or, en droit international, le préambule d'un accord n'a aucune force contraignante, c'est la suite du texte qui compte. Et on y trouve une foule de dispositions qui organisent très concrètement la limitation des Etats à réguler et le droit des entreprises multinationales d'imposer leurs volontés.

On y retrouve aussi les mêmes chapitres que ceux qui jalonnent le projet de grand marché transatlantique entre les Etats-Unis et l'UE, popularisé sous le sigle Tafta. Avec la même volonté d'appliquer les principes et obligations de l'OMC, comme le traitement national (accorder aux entreprises canadiennes le même traitement que celui accordé aux entreprises françaises) et le traitement de la nation la plus favorisée. On y trouve encore la même volonté d'**assimiler les fournisseurs de services publics aux fournisseurs privés**.

Le Ceta prévoit de réduire les droits de douane, en particulier dans le secteur agricole. De très nombreux articles traitent des droits des investisseurs (les multinationales), de la libéralisation et de la protection des investissements. Des listes de mesures que ne pourront plus prendre les Etats figurent dans le texte. Ainsi, par exemple, **il ne sera plus possible de réguler l'usage des terres, de limiter la consommation des ressources naturelles**, d'imposer des restrictions protégeant l'environnement, de limiter les autorisations en matière de télécommunications. De même que dans le Tafta, les dispositions de l'accord avec le Canada s'appliqueront non seulement aux Etats, mais aussi aux collectivités territoriales. Celles-ci n'auront plus le droit d'imposer des exigences de localisation ou de production locale à un investisseur canadien. Et elles ne pourront plus, dans les commandes publiques, donner la préférence à des produits ou à des services locaux. Les investisseurs seront protégés contre toute forme d'expropriation directe ou indirecte car, désormais, la rentabilité de l'investissement sera fondée sur la stabilité réglementaire ou normative. Ce qui signifie que toute modification législative ou réglementaire en France dépendra désormais de l'accord des firmes canadiennes.

Enfin, le Ceta, comme le Tafta, crée la possibilité pour les firmes canadiennes de contester les lois et réglementations. Ainsi que toute décision des pouvoirs publics au travers d'un mécanisme de règlement des différends –**transférant ainsi des tribunaux nationaux vers une structure d'arbitrage privé le pouvoir de trancher un conflit entre une firme et une autorité publique**. C'est le droit des Etats à réguler qui est ainsi directement remis en question. *(suite page 5)*

Le plein emploi, faut-il y croire encore ?

Michel Berger

[A partir d'un constat sur la situation actuelle, notre ami Michel Berger tente d'extrapoler sur la situation qui sera la nôtre en 2050. L'avenir n'est pas écrit. Le pire n'est pas sûr. Un « bon gouvernement » reste possible. Nous commençons la publication de ce texte, « Ce monde qui nous attend », qui sera étalée sur plusieurs numéros. Nous espérons susciter des réactions, provoquer un débat. Angle d'attac 92].

« Le gouvernement et la coopération sont en tous temps et toutes choses les lois de la vie. L'anarchie et la concurrence sont en tous temps et toutes choses les lois de la mort » John RUSKIN (*Unto this last*)

« Contre le chômage, on a tout essayé ». A regarder l'évolution de l'économie française depuis une trentaine d'années, on ne serait pas loin de donner raison à François Mitterrand. À la progression du chômage, les hommes politiques, les économistes, les industriels ne semblent posséder qu'un seul remède: la croissance.

Pour générer cette croissance que tous appellent de leurs vœux, la droite privilégie l'offre, la gauche la demande. La première en aidant les entreprises et en cherchant à réduire le coût du travail, la seconde en augmentant les salaires et les prestations sociales afin de doper la consommation des ménages et donc la relance de l'économie.

Aucune de ces politiques, à la fin des années 2000, n'a donné de résultat. Réduire le coût du travail en faisant pression sur les salaires a pour effet quasi-automatique de ralentir la consommation des ménages, et à l'inverse l'augmentation des salaires risque de diminuer la compétitivité et d'inciter les entreprises à délocaliser leurs activités, bien que la productivité des actifs en France soit l'une des plus élevées au monde.

Prisonniers de ce dilemme les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, s'échinent à faire croire qu'ils appliquent des politiques différentes alors que leurs marges de manœuvre sont à peu près nulles. La droite est terrorisée par les risques de troubles sociaux si elle va trop loin dans l'écrasement des salaires, et la gauche par l'émigration des forces productrices et des investisseurs si elle en limite les profits. Tous se bornent à invoquer « la croissance » de manière incantatoire, sans savoir comment la retrouver, ni s'il est possible ou souhaitable qu'elle revienne.

Ni même si elle a encore un sens alors que le PIB est de plus en plus contesté comme indicateur de la qualité de vie. Pour un peu on ferait des processions autour des Eglises comme autrefois pour demander la pluie.

Ces pseudo-différences masquent une indifférence commune sur le contenu du PIB, comme si toutes les richesses qui y sont cumulées avaient la même valeur. Or les économies modernes et en particulier celle de la France sont loin de ne produire que des richesses utiles. On m'objectera que la notion d'utilité d'un bien est tout à fait subjective et que les consommateurs ont tous sur le sujet des avis divergents. Sans tomber dans un débat qui a fait couler beaucoup d'encre, admettons que l'on peut s'accorder sur une grossière échelle de valeur, par exemple accorder plus d'importance au travail d'une infirmière qu'à celui d'un trader...

La production industrielle rapportée au PIB est deux fois plus faible en France qu'en Allemagne, et elle s'est effondrée en vingt ans, pour ne plus dépasser 13% en 2011. En contrepartie, les services se sont développés, mais ils regroupent toutes sortes d'activités: les emplois publics, l'éducation, la santé ou la recherche scientifique, mais aussi des emplois dans les secteurs commerciaux. Or, beaucoup de ces derniers ne produisent pas de richesses, mais ne sont que la conséquence d'un modèle économique fondé sur le marché et la compétitivité. Pour s'imposer, le « marketing », la publicité, le démarchage commercial mobilisent de nombreux emplois. Ils sont souvent difficiles à identifier dans la nomenclature générale, car intégrés aux activités productives.

Si on y regarde de près, ces actifs agissent les uns contre les autres : jamais la prospection commerciale ou la publicité n'ont augmenté le pouvoir d'achat cumulé de l'ensemble des acteurs économiques. Elles ne font que déplacer la demande d'un secteur d'activité vers un autre ou d'une marque vers une autre.

Pour s'en tenir au seul PIB, une question taraude. En France, et dans la plupart des pays il est en croissance, certes de plus en plus réduite, mais cela devrait signifier que les richesses que nous produisons ne diminuent pas, bien au contraire. Comme il y a de plus en plus de chômeurs et de travailleurs pauvres, qui consomment de moins en moins, il faut croire que ceux qui ont du travail ou qui vivent de leur rente en ponctionnent de plus en plus. D'où des inégalités croissantes qui prouvent simplement que la véritable question n'est pas celle des emplois, mais bien celle de la répartition des richesses. Inégalités confirmées par Thomas Piketty (*le capitalisme au XXIème siècle*) qui montre qu'au fil du temps, et hormis quelques périodes assez courtes dans l'histoire, les richesses s'accumulent toujours au profit des plus riches.

Cette situation masque la profonde gangrène qui s'est emparée des économies européennes. A l'exception peut-être de l'Allemagne qui a su conserver une activité industrielle fondée sur une structure efficace et innovatrice.

Partout ailleurs les activités industrielles réduisent leurs besoins en emplois, au profit des activités financières, spéculations boursières, « trading », souvent inutiles, et même nuisibles. En multipliant artificiellement les échanges, elles ralentissent du même coup la vitesse de circulation efficace de la monnaie, celle qui correspond à la création de richesses réelles.

Or le facteur le plus révélateur de la vitalité de l'économie, bien plus que le PIB, est cette vitesse de circulation de la monnaie. Sans entrer dans le débat entre monétaristes ou keynésiens, plus la masse monétaire tourne vite, plus l'économie produit de richesses. Or dans notre économie libérale, l'épargne non réinvestie dans un secteur productif tourne à vide dans des bulles spéculatives : Bourse, produits immobiliers, marché de l'art... Avec pour conséquence un ralentissement des échanges de biens réels. Les inégalités croissantes drainent la masse monétaire vers les plus riches. Ne pouvant consommer à l'infini, ils utilisent leurs ressources excédentaires en dehors des circuits productifs. Cette circulation non productive de la monnaie joue le même rôle que la cassette d'Harpagon ou le « bas de laine » de nos ancêtres.

Conséquence de ce ralentissement de l'économie réelle, la disparition des emplois. Mais elle est aussi due à une augmentation de la productivité du travail. Avec pour conséquence cette contradiction : produire de plus en plus pour de moins en moins de consommateurs.

Contradiction aussi entre le court terme et le long terme. Il est difficile dans la situation actuelle de ne pas espérer un retour de la croissance et avec elle une régression du chômage. Mais on peut raisonnablement supposer que le travail tel qu'on le conçoit deviendra de moins en moins nécessaire pour produire des richesses. Il faudra donc bien que les activités humaines changent de nature, autant s'y préparer tout de suite.

Le capital productif de la vieille Europe, et en particulier celui de la France, se concentre dans un nombre de plus en plus réduit de mains, souvent étrangères, et le travail, de moins en moins nécessaire, ne permet plus aux classes laborieuses de profiter d'un partage équitable des richesses produites. Le Capitalisme, appuyé sur la certitude de l'efficacité des marchés, signe à terme sa propre perte. Seuls les investissements étrangers dans les pays émergents permet aux plus riches de différer pendant encore un certain temps la catastrophe.

En quelques dizaines d'années la France a déjà perdu une partie de son patrimoine productif. Les vieilles industries, la sidérurgie, le textile, le papier, ont en grande partie disparu. Des industries plus récentes, telles que l'informatique, les appareils ménagers ne sont plus présentes en France que de manière marginale et le secteur automobile français ne survit provisoirement que grâce aux délocalisations, à ceci près que la robotisation, en supprimant beaucoup d'emplois, rend de moins en moins prégnant le coût de la main d'œuvre, ce qui réduit l'intérêt de la chercher ailleurs dans les pays où les salaires sont très bas.

Les rares fleurons dont se targuent nos gouvernants se résument à l'industrie nucléaire, à l'aviation, au matériel ferroviaire et aux travaux publics.

Dans cette situation, notre balance commerciale accuse des déficits croissants, et si la balance des paiements reste sensiblement équilibrée cela provient, sans que l'on semble s'en inquiéter outre mesure, de la vente de notre patrimoine. A commencer par nos activités productives, dont des pans entiers sont maintenant entre les mains de décideurs étrangers. Investisseurs qui souvent ne les achètent que pour les supprimer, car ils ne sont intéressés que par leur clientèle ou par certains savoir-faire, dans une structure industrielle mondiale en état de surproduction. Mais ces investissements étrangers concernent aussi un patrimoine plus diffus, comme l'hôtellerie de luxe, les terres agricoles, à commencer par les plus prestigieuses comme nos vignobles. Dans cette aventure, même notre patrimoine touristique commence à être menacé.

Toutes ces acquisitions étrangères nous préparent à une situation comparable à celle des anciens pays colonisés, lorsqu'une majeure partie de leurs activités profitait essentiellement aux investisseurs étrangers, à l'époque essentiellement les Européens.

Jusqu'aux années récentes, les politiques officielles avaient fait leur deuil de nos industries. Les emplois perdus ont été un temps compensés par des activités de services censées nous faire vivre et s'exporter facilement. On comptait sur notre suprématie technique et scientifique et sur la puissance innovante de nos activités intellectuelles. C'était oublier que des pays très peuplés comme l'Inde ou la Chine étaient capables de former en une ou deux générations nombre d'ingénieurs et de concepteurs. Cette diffusion de connaissances autrefois possédée en priorité par l'Occident est accélérée par nos exportations de savoir-faire liées aux délocalisations industrielles.

Comme on l'a vu ces pertes d'emplois sont aggravées par l'augmentation de la productivité. Celle-ci est demeurée en France une des meilleures du monde, mais cette faible avance ne suffit pas à compenser la différence de coût de la main d'œuvre avec les pays émergents. Ce relatif surcoût du travail n'est pas seul en cause dans la faiblesse de l'économie Française. S'il est en moyenne légèrement plus élevé en France qu'en Allemagne, c'est inexact dans le secteur industriel.

Ce qui s'est passé dans le secteur agricole est en train de se généraliser à tous les domaines d'activités, en premier lieu à l'industrie. Il y a deux siècles la majeure partie de la population était occupée à nourrir la totalité, alors que de nos jours, à peine 5% suffisent. Dans la continuité de l'augmentation inévitable et souhaitable de productivité, la production de richesses matérielles exigera de moins en moins d'emplois, et celle des richesses immatérielles, formation, éducation, innovation, création artistique, services à la personnes, échappent de plus en plus aux cadres économiques classiques : ceux de l'entreprise, de la division sociale du travail, de l'investissement capitaliste et du salariat.

(à suivre)

” TAFTA”, un traité contre les peuples, débat à la Fête de l’Humanité, 13 Septembre 2014

Jean-Louis Michniak

Dans les conditions festives de cette grande fête annuelle, j’ai passé un moment “studieux”, occasion de compléter mes connaissances sur le projet du “Grand Marché Transatlantique” : le TAFTA (Trans Atlantic Free Trade Agreement), appelé aussi TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership). La désignation francophone est PTCI (Partenariat Transatlantique sur le Commerce et l’Investissement) ; on parle bien de la même chose !

A ce débat, où était réunie une nombreuse assistance, étaient présents : Aurélie Trouvé (Conseil scientifique de Attac) , enseignante en Economie/ Agronomie /espaces ruraux, docteur en Economie, ingénieur agronome ; Liem Hoang Ngoc, enseignant en Economie, ancien eurodéputé PS, docteur en Economie, membre du “Club” des Socialistes affligés” ; Helmut Scholz, député allemand au Parlement européen, membre du Parti Die Linke.

Leurs arguments ont permis de préciser pourquoi le TAFTA était une “menace à stopper” ! Parmi les nombreuses et diverses explications des trois orateurs:

- cette idée de marché imbriqué Nord-Américain/ Européen a déjà une vingtaine d’années !
- l’intérêt de grandes firmes, la concurrence de pays émergents, le désir d’oligarques de sauvegarder des positions acquises sont quelques-unes des explications sur “l’urgence” à conclure ces négociations du TAFTA ...
- pour mémoire: une partie de la Gauche est contre le mandat accordé à la Commission européenne, à propos du TAFTA ! Les eurodéputés ont le pouvoir de s’opposer au TAFTA.
- l’Union Européenne (U.E.) est excédentaire dans les échanges avec les USA qui, eux, dévaluent souvent leur \$, alors que l’U.E. n’a pas de véritable politique de change !
- il y a des différences au sujet des normes sanitaires et sociales : les USA baissent la garde dans des domaines importants: OGM, gaz de schiste, bœufs aux hormones, poulets au chlore, etc.
- énorme opacité (“justifiée par souci d’efficacité”, disent les lobbies !) concernant le mandat et les négociations en vue du TAFTA, au point que le Parlement et le Gouvernement ne savent pas tout sur ce dossier ...
- dans ces fameux pourparlers (du moins d’après les “fuites” recueillies), l’U.E. semble attachée à l’exception culturelle, et les USA tiennent à l’exception ... financière !
- actuellement, le principe de précaution est menacé, et remis en cause: les OGM, en France pourraient revenir dans nos “assiettes”, si les négociations aboutissent.
- 60 % de ce qui est produit dans le monde, ce sont des services: c’est un enjeu gigantesque et c’est un point majeur des discussions sur le TAFTA .

Quelques remarques venant de cette tribune qui a motivé beaucoup de personnes :

- on ne parle pas assez d’un dossier (proche, en nuisance, du TAFTA) : l’accord du CETA (peu abordé par les médias et peu connu du grand public) entre le Canada et l’U.E. qui est en passe d’être finalisé, sauf s’il y a opposition des Etats membres de l’U.E. C’est un cheval de Troie du TAFTA : il en a tous les aspects à risques ...
- les altermondialistes et ceux qui se retrouvent dans ce combat contre ce traité servant les intérêts des multinationales européennes et américaines qui nuisent à tous les citoyens du monde, n’orientent pas leurs combats contre une nation en particulier; le but est d’éviter le risque que les puissants et les riches imposent leurs critères de ce qui est bon ...pour les habitants de la planète !
- finalement, les peuples ont les mêmes adversaires ... l’objectif souhaitable (pour un rééquilibrage géopolitique et conforter la sécurité collective) est d’aboutir à un monde “multipolaire”.
- nous avons des atouts dans cette conjoncture difficile, notamment pour d’innombrables personnes, travailleurs et citoyens: accablés, découragés, en colère, parfois en résistance, et heureusement aussi gagnant quelques combats sociaux, écologiques, dans la création d’activités du secteur d’avenir: l’Economie Sociale et Solidaire (les SCOP, ...).
- dans les continents: il y a de nombreuses luttes et contestations de ce système économico-financier dont le TAFTA est un emblème quasi caricatural; en France par exemple, il y a une centaine de Collectifs anti-TAFTA ; l’essentiel est de rassembler toutes ces forces et ces énergies militantes ! Aux USA aussi, se trouvent des associations diverses et des ONG qui agissent contre le TAFTA et animent des campagnes de sensibilisations.

Conclusion (partielle, bien sûr!) :

Parce qu’il est dangereux pour notre qualité de vie et pour nos libertés, le TAFTA peut et doit être annulé !

Nous sommes une écrasante majorité à en être des victimes potentielles.

En 1998, l’A.M.I. (Accord Multinational sur l’Investissement) dont les négociations entre une trentaine de pays avaient été conduites de façon secrète et arrogante, a été abandonné suite à un large mouvement d’opinion et, finalement, à la prise de conscience de certains dirigeants américains et européens (français en particulier) ...

Susan George avait dit, à propos de l'AMI: "il meurt à être exposé en plein jour...".

Le TAFTA peut être vaincu, comme l'a été l'AMI. La mobilisation doit s'amplifier, de manière large et unitaire !

« Syrie : pourquoi l'Occident s'est trompé » de Frédéric Pichon (Ed. du Rocher, 2014)

Notes de lecture de Claude Latreille

En 2011, l'euphorie des printemps arabes gagne la Syrie et la réaction du régime de Bachar al-Assad plonge le pays dans la guerre civile. Dans son livre, Frédéric Pichon, chercheur arabisant et enseignant en géopolitique, démontre que les Occidentaux, la France en particulier, se sont trompés. Ils n'ont pas maîtrisé les événements par erreurs d'appréciation, par simplifications, par vision partielle, hésitations et improvisations, par déclarations intempestives, pour finalement découvrir qu'une partie de la Syrie est maintenant un bastion du Jihad mondial.

F. Pichon dénonce « l'insoutenable légèreté » de la France. Une France qui a oublié l'extrême complexité historique, géopolitique, ethnique et religieuse de la région qu'elle devrait pourtant connaître, elle qui a exercé un mandat de la Société des Nations sur la Syrie.

Une France qui, en s'alignant sur les positions américaines, a omis de tenir compte du manque fréquent de clairvoyance de la politique proche-orientale de cette puissance (défense inconditionnelle d'Israël, intervention militaire en Irak, soutien des chiites au détriment des sunnites qui sont devenus maintenant le soutien de l'Etat islamique en Irak et au Levant...).

Une France qui a misé, à tort, sur la chute imminente du dictateur ; qui a repris sans esprit critique les informations des chaînes arabes et celles des O.N.G. soutenues par les Etats-Unis parce que pro-occidentales ; qui a choisi son camp depuis quelques années au lieu de poursuivre une politique faisant d'elle une puissance neutre, volontiers sollicitée par les pays de la région comme interlocuteur et intermédiaire.

Une France soucieuse de répondre aux desideratas de l'Arabie Saoudite et du Qatar en échange de partenariats économiques sans vouloir mesurer les conséquences à terme de cette sous-traitance à des pays fondamentalistes.

Bref, une France suiveuse, mise hors-jeu dans la région par sa politique et sans plus de crédibilité sur la scène mondiale. Il serait temps de voir les sociétés orientales telles qu'elles sont et de cesser de prendre nos désirs pour des réalités. Il serait temps d'être nous-mêmes.

Echos de la Fête du don organisée par le SEL de Montrouge

Françoise Leclerc

La Fête du don cette fois-ci encore a été une grande réussite.

La journée a été très ensoleillée, nous avons même dû installer le parasol dans l'après-midi.

Merci à Jean-Jacques de nous avoir accueillis dans son jardin. D'autres se joignent à moi pour le remercier.

Nous nous sommes régalez de quiches, pain de courgettes, salades variées et de nombreux desserts excellents.

La plus grande partie des vêtements a trouvé preneur ; les vêtements restants seront récupérés par Caroline et distribués à une association.

Les livres se retrouveront sur le stand du Livre voyageur.

Nous étions plus de quarante présent-es et une quinzaine s'est excusée.

Des nouveaux/elles adhérent-es sont venu-es et ont pu ainsi rencontrer les ancien-nes du SEL.

Ils/elles ont apprécié l'ambiance conviviale qui y règne.

Des contacts ont même été pris.

Agenda :

- dimanche 5 octobre, le livre voyageur se tiendra sur le marché Victor Hugo (à Montrouge) de 10h à 12h30
- lundi 13 octobre, réunion mensuelle à la Pizzeria Magdalena (convocation suivra)

Avant le Tafta, le Ceta : dérégulation à tous les étages (suite de la page 1)

Comme dans le Tafta, le Ceta a pour objectif de rendre compatibles les normes sociales, sanitaires, environnementales ou techniques en vigueur dans les Etats de l'UE et au Canada. En matière de normes sociales, on a appris que, pendant la négociation, le Canada avait proposé d'inclure une référence aux droits du travail tels qu'ils sont inscrits dans les conventions sociales de l'Organisation internationale du travail, mais que la Commission européenne, soutenue par les 28 gouvernements, avait refusé.

Comme dans le Tafta, on crée dans le Ceta une institution supranationale législative contraignante, dotée du double pouvoir de veiller au respect de l'accord et de poursuivre, après l'accord, le travail de dérégulation sans le moindre contrôle ultérieur des Etats.

Avec le Ceta, comme avec le Tafta, il s'agit de dépouiller les peuples de toute capacité de réguler, d'encadrer les activités du secteur privé, non seulement dans des activités strictement industrielles ou économiques, mais également

dans des secteurs comme la politique sociale, la santé ou l'éducation. Plus aucune activité humaine ne doit échapper à la mondialisation. Et c'est à cela que souscrit le gouvernement français.

Agenda

6 octobre **Montrouge** **Jaurès, le grand clairvoyant, débat avec Charles Silvestre,**
Auteur de « la Victoire de Jaurès », Editions Privat, Ancien rédacteur en chef de l'Humanité
Vice-président de la société des Amis de l'Humanité
(Président Ernest Pignon-Ernest auteur avec Tardi des illustrations du livre).

à **19 h 30**, Maison des associations, 105, avenue Aristide Briand, entrée libre

Parler de Jaurès, à l'automne 2014, cent ans après le premier massacre de la guerre 1914 – 1918 qui a commencé par son assassinat, le 31 juillet 1914, est d'abord une émotion. On a appelé Clemenceau, après l'armistice de 1918, « le père-la-victoire ». Mais on sait aujourd'hui que cette victoire, et l'humiliant traité de Versailles de 1919, ont réchauffé un épouvantable nationalisme allemand. La vraie victoire, à l'échelle du temps, c'est celle de la clairvoyance de Jaurès. Il a vu juste dans les causes, le déroulement, et les conséquences du cataclysme. Mais, auparavant, Jaurès a été, aussi, après avoir corrigé ses points de vue, le grand lucide, le grand sage, vis-à-vis de la colonisation, de l'affaire Dreyfus, de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, de la question sociale. Jaurès n'a pas de recettes à nous donner, mais il est une école d'idéal humain, d'engagement réfléchi, de courage indomptable. Ses traces sont le fil conducteur du livre de Charles Silvestre.

11 octobre **Paris** **Manifestion anti-Tafta, place de Stalingrad**

Organisation d'Attac 92

Siège social: chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart attac92@attac.org

Président d'ATTAC 92 : Jean-Louis Michniak president.attac92@attac.org

Secrétaire : Eric Colas secretaire.attac92@attac.org

Secrétaire adjointe : Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

Trésorière-adjointe : Rosette Kebabdjian

Fichier : Nicolas Lasman

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux **Asnières** : Guy Rodary **Clamart** :Thérèse Villame, Jean-Marie Malo

Antony : Florence Lauzier, Hubert Nadin, Agnes Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux

Colombes : Bernard Kervella , Adda Bekkouche **Genevilliers** : Nelly Viennot

Clichy :Jean Quebre, Marthe Chabrol **GP Mont Valérien / Nanterre**: Cyril Pocréaux

Courbevoie : Annie Reynaud **Montrouge** : Jean-Paul Allétru; Françoise Leclercq, Jean-Jacques Langlois

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (web.attac92@attac.org)

flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend> TimeLine des actions : <http://local.attac.org/attac92clamart/spip.php?article518>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin de ATTAC 92.

Les bulletins à partir du numéro 36 sont regroupés dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>.

Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique178>

CMM - Citoyen du Monde à Montrouge Vous trouverez dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>, les articles des récents numéros de Citoyen du Monde à Montrouge à partir du numéro 90. Les archives de 1 à 89 (il manque quelques numéros entre 1 et 7) sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>
Et il y a de nombreuses notes de lecture à lire sur <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2173>

Bulletin d'adhésion 2014

NOM (en capitales) : PRENOM : Homme / Femme (rayer la mention inutile)
Date de naissance : Profession :
Adresse : Code postal : Ville : Pays : Téléphone fixe :
Mobile :
Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2014 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au -delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à : **Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex** – France Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

Adhésion en ligne sur notre site sécurisé www.france.attac.org

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'ATTAC, ATTAC92, chez Eric Colas, 141, avenue JeanJaurès 92140 Clamart Resp. de la publication : Jean-Louis Michniak (attac92@attac.org)